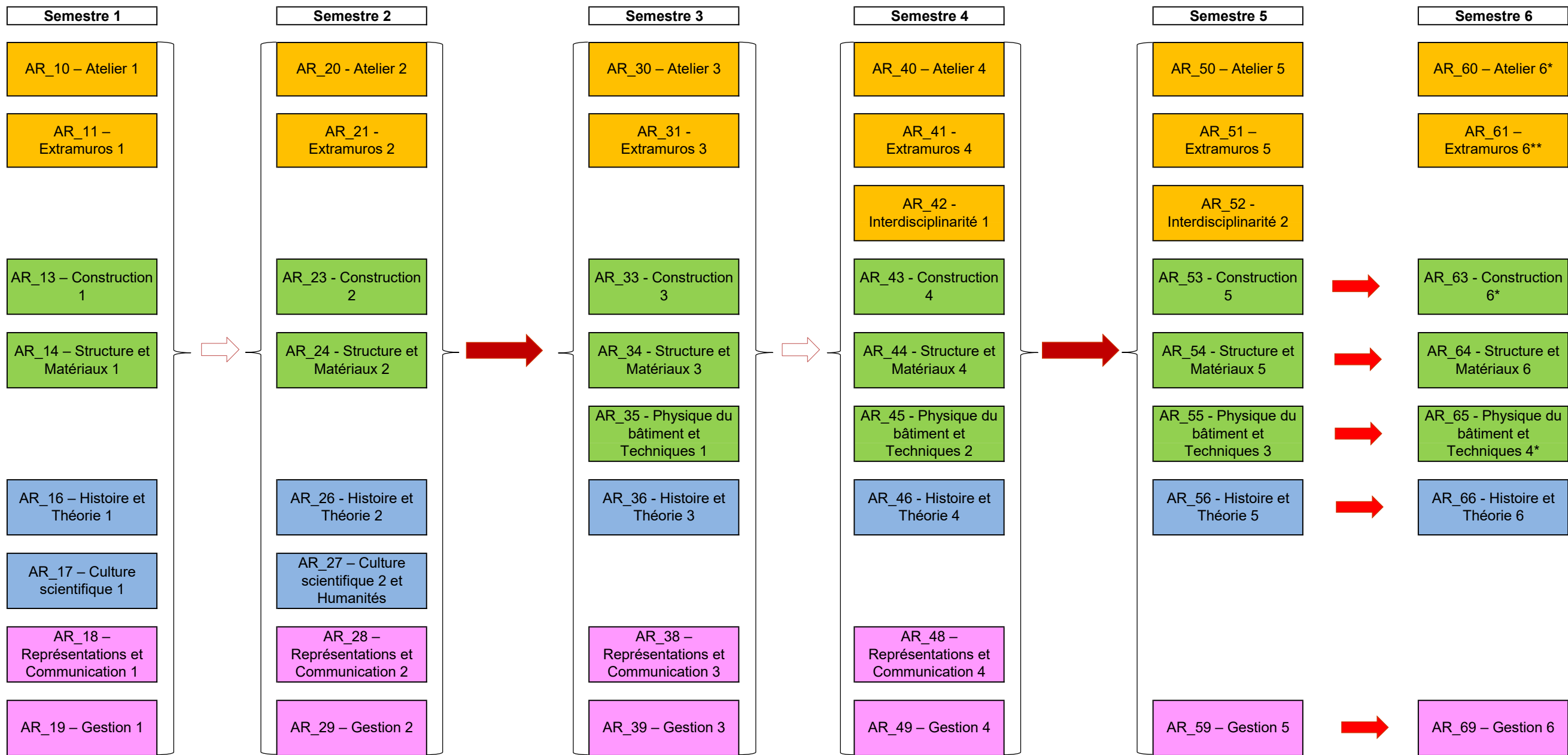
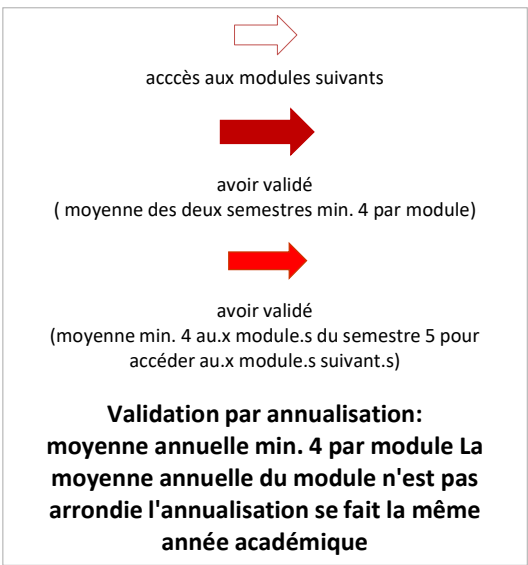




Les modules Extramuros 2 et 4 et doivent être validés au plus tard au semestre 4



* L'accès aux modules AR63 construction 6 et AR65 Physique du bâtiment et techniques 4 nécessite d'avoir validé le module AR50 Atelier de projet 5 (moyenne minimum 4,0). L'accès au module AR60 Atelier de projet 6 n'a pas de prérequis au semestre 5.

**Avoir validé tous les autres modules pour pouvoir présenter le dossier final AR_61